



PRÉFET DE L'ISERE

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité Départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes

Affaire suivie par : Alexis MILLER
Inspecteur de l'environnement
alexis.miller@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 04 76 69 34 02
Télécopie : 04 38 49 91 95

Référence : 2018 – Is 151 RT

Grenoble, le 03 AOUT 2018

L'inspection des installations classées

à

Monsieur le directeur
Umicore Specialty Powders France (USPF)
54 avenue Rhin et Danube
38 100 GRENOBLE

Objet : Suites de la visite d'inspection du 27 juin 2018
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué, accompagné de Marion CONTRERAS, une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Grenoble le 27 juin 2018. Lors de l'inspection, la thématique « risque inondation » et les suites de la précédente inspection ont été abordées.

Des pistes d'amélioration ont pu être identifiées concernant la détection de la survenue potentielle d'une inondation et la formalisation de contrôles des mesures de maîtrise des risques lors du redémarrage des installations après un aléa inondation.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées .

Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Alexis MILLER

Copie : PRICAE, Chrono RT, inspecteur référent